

Identification des modules **B 1**

Titre	Processus d'apprentissage	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II • Posséder le permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins ainsi que l'autorisation d'effectuer des transports de personnes contre rémunération 	
Compétence	Les apprenants connaissent les facteurs qui influencent les processus d'apprentissage et sont capables de les initier avec efficacité et durablement, de les suivre et de les évaluer.	
Certificat de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Examen oral (connaissances, compréhension) • Exemples pratiques (analyse, appréciation) 	
Niveau	3	
Objectif d'apprentissage	<p>Les apprenants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> • de citer et d'expliquer (suivre, promouvoir, poursuivre l'enseignement de manière autodidacte) les phases de l'apprentissage • d'expliquer les différentes conditions nécessaires pour l'enseignement de la théorie et de la conduite • d'expliquer les causes et conséquences d'une sollicitation exagérée, insuffisante • d'élucider les étapes pour la promotion des processus d'apprentissage et de les appliquer (observer ouvertement, tenir une carte sur l'acquis, évoluer pas par pas) • de citer les signes du trac et être en mesure d'y réagir convenablement • d'expliquer l'importance de l'auto responsabilité dans les processus d'enseignement et d'animer les élèves conducteurs / conductrices • de reproduire, d'expliquer et d'exploiter les principes de la rétroaction • d'expliquer et d'analyser leur propre biographie d'apprentissage 	
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles prof. pour moniteurs (trices) de conduite • Autres organisations qualifiées 	
Forme de prestations	Selon publications des organisateurs	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de l'observation (première impression, etc.) • Possibilités d'apprécier les élèves de conduite • Méthodes pour l'initialisation et l'accompagnement des processus d'apprentissage (vers le lien de la simplicité vers la complexité, progression pas par pas, animer à l'autodidacte, techniques de motivation) • Principes de la structuration des matières • Procédés inductifs, déductifs • Compréhension de l'association • Loi des effets et du succès, amplification • Moyens auxiliaires pour le soutien des processus d'apprentissage (tenir les fiches de formation, possibilités de visualisation, etc.) • Différentes conditions d'apprentissage • Signes et causes de sous-, sur-occupation • Trac des examens : signes, causes, possibilités de maîtrise • Règles de la rétroaction • Etablissement de sa propre biographie d'apprentissage 	
Temps d'apprentissage	80 heures	
Validité	5 ans	
Remarques		

Identification des modules

B 2

Titre	Communication et atmosphère d'apprentissage	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II 	
Compétence	Les apprenants connaissent les formes appropriées de dialogue et de communication et sont, de ce fait, capables de générer un climat d'enseignement positif et favorable dans le rapport pédagogique, enseignant / élève	
Certificat de compétence	Partant d'exemples pratiques, séquences vidéo et engagement pratique d'autres médias didactiques, expliquer, analyser et apprécier les théories communicatives, processus de la communication resp. les comportements dans la communication et les stratégies d'intervention en cas de conflits	
Niveau	3	
Objectif d'apprentissage	<p>Les apprenants sont capables:</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'expliquer quelques modèles de communication importants (par ex. Schutz de Thoune) et de les illustrer à l'aide d'exemples • de comprendre le propre comportement dans la communication et de l'expliquer sur la base d'un modèle • d'expliquer et d'appliquer les principes de la communication verbale et non verbale • de déclencher les processus de communication en groupes ou face à des personnes isolées, de les analyser et de les influencer • de citer les stratégies d'intervention en cas de conflits, de les expliquer et de les mettre en oeuvre • d'observer et de gérer constructivement ses propres sentiments • d'utiliser différentes possibilités de visualisation 	
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles prof. pour moniteurs, monitrices de conduite Autres organisations qualifiées 	
Forme de prestations	Selon publications des organisateurs	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Aperçu des différentes théories de communication (par ex. Schulz de Thoune) Communication verbale, non verbale Analyse des processus de communication Analyse du propre comportement communicatif Gestion des conflits, stratégies d'intervention en cas de conflits Utilisation des possibilités de visualisation 	
Temps d'apprentissage	80 heures	
Validité	5 ans	
Remarques		

Identification des modules

B 3

Titre	Bases légales – Planifier des cours et les organiser	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II • Posséder le permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins • Autorisation d'effectuer des transports de personnes contre rémunération • Compétence des modules B 1 et B 2 	
Compétence	Les apprenants sont en mesure de planifier de mettre sur pied et d'évaluer des cours sur le code de la route	
Certificat de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit et oral sur le code de la route • Donner une leçon théorique sur le code de la route 	
Niveau	3	
Objectif d'apprentissage	<p>Les apprenants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprennent les bases légales importantes pour l'enseignement théorique et pratique (loi sur la circulation routière, ordonnances y relatives) et sont capables de les préparer didactiquement et de les enseigner en conformité avec le groupe cible • Sont capables de citer des thèmes de la politique des transports actuelle et d'y prendre position • Peuvent reproduire les questions de planification d'une leçon théorique (analyse didactique) • Sont capables de citer et de formuler particulièrement les objectifs d'apprentissage de l'enseignement théorique • Savent structurer les matières d'apprentissage et les répartir en unités d'apprentissage • Peuvent élucider le niveau des connaissances des élèves conducteurs • Comprennent différentes méthodes d'enseignement relatives à l'enseignement orienté vers la pratique (présentation, modération, travaux en groupes, etc.) et savent les utiliser de manière adéquate • Peuvent expliquer les réflexions théoriques fondamentales relatives à l'engagement des différents médias didactiques • Savent engager les médias didactiques courants dans l'enseignement 	

Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles prof. pour moniteurs, monitrices de conduite • Autres organisation qualifiées 	
Forme de prestations	Selon publication des organisateurs	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Les articles de loi sur la circulation routière et les ordonnances y relatives importants pour l'enseignement théorique et pratique de la conduite • Thèmes actuels de la politique des transports • Planification et agencement de l'enseignement théorique • Définition des objectifs d'apprentissage • Méthodes d'enseignement pour l'enseignement orienté vers la pratique (présentation, modération, travaux en groupes, possibilités d'activation, etc.) • Réflexions théoriques didactiques pour l'engagement de médias d'enseignement usuels (tableau noir, rétroprojecteur, Flipchart, folios PowerPoint, images, séquences filmiques, etc.) 	
Temps d'apprentissage	120 heures	
Validité	5 ans	
Remarques		

Identification des modules

B 4

Titre	Technique et physique de l'automobile – Planification de la formation	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II • Posséder le permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins ainsi que l'autorisation d'effectuer des transports de personnes contre rémunération • Compétence des modules B 2 et B 3 	
Compétence	Les apprenants sont capables, sur la base des connaissances théoriques transmises, de planifier les processus de la formation dans la technique automobile et de transférer les connaissances acquises sur l'ensemble de la planification de l'enseignement	
Certificat de compétence	Travaux pratiques : établir un processus exemplaire et détaillé de la formation de conducteur, avec indication des compétences, objectifs d'apprentissage, séquences d'apprentissage et méthodes didactiques et d'enseignement	
Niveau	3	
Objectif d'apprentissage	<p>Les apprenants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> • de décrire les processus et rapports physiques sur la base d'exemples pratiques tirés de la technique de l'automobile et de l'exploitation d'un véhicule • de résoudre des exemples de calculs simples sur la loi du mouvement, la statique et la dynamique à l'aide des moyens auxiliaires usuels (calculatrice et tableau de formules) • de citer et d'expliquer les dispositions légales impératives relatives aux véhicules • sur la base des connaissances acquises, de planifier une séquence d'enseignement et ensuite, sur cette base, de projeter à l'attention des élèves de conduite, l'ensemble de la formation (théorie et pratique) • de définir les objectifs et séquences d'apprentissage et de sélectionner les moyens et méthodes didactiques appropriés 	
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles prof. pour moniteurs, monitrices de conduite • Autres organisations qualifiées 	
Forme de prestations	Selon publications des organisations	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Bases physiques • Exemples de calcul : Loi du mouvement, statique et dynamique • Technique automobile : bases théoriques simples • Carrosserie, aérodynamique, roues, auxiliaires de conduite, freins • Moteur : terminologie, gaz d'échappement, carburants, formes de construction • Traction / propulsion • Installations électriques • Divers travaux pratiques d'entretien du véhicule • Les dispositions légales impératives relatives aux véhicules, permis, plaques numérogiques, exigences techniques • Planification de la formation (conception, définition des unités d'apprentissage et objectifs, etc.) 	
Temps d'apprentissage	60 heures	
Validité	5 ans	
Remarques		

Identification des modules

B 5

Titre	Sensibilisation au trafic	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II • Posséder le permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins ainsi que l'autorisation d'effectuer des transports de personnes contre rémunération • Compétence des modules B 2 à B 4 	
Compétence	Les apprenants sont capables de transmettre avec conviction les éléments de sensibilisation au trafic et de développer et consolider, chez les élèves de conduite, l'attitude et le comportement adéquats	
Certificat de compétence	Les apprenants démontrent par les examens écrits et oraux qu'ils savent analyser et nommer les éléments de la sensibilité au trafic et d'en déduire un comportement adapté à chaque situation. Ils démontrent, à l'aide d'un exemple, quelles sont les méthodes qu'ils veulent utiliser pour transmettre, respectivement développer chez les élèves de conduite ces matières et comportements	
Niveau	3	
Objectif d'apprentissage	<p>Les apprenants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savent expliquer les fonctions des organes de la perception et les principes fondamentaux de l'observation spécifique au travail ainsi que les rapports entre la perception et la réaction • Comprennent (=savent) et reconnaissent (=entraînement à la perception) les éléments les plus importants du trafic pour l'environnement • Connaissent les formes de base et caractéristiques des processus du mouvement et du trafic (conduire et trafic) • Peuvent citer et expliquer les règles (obligations) de complaisance et de comportement responsable dans le trafic routier • Savent expliquer les principes d'une conduite compatible avec l'environnement • Savent s'identifier avec des dangers imprévisibles de la route, les assimiler mentalement et s'imaginer les réactions appropriées • Sont en mesure de citer et de décrire les dangers envisageables, les effets et les conséquences de l'ingestion d'alcool, de médicaments ou de drogues 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Savent analyser les bilans des accidents et les interpréter, citer les causes les plus fréquentes des accidents et en expliquer les conséquences envisageables afin de générer la compréhension nécessaire pour les connaissances du trafic • Peuvent, à l'aide de règles tactiques, analyser des situations d'accidents et élaborer des propositions de solutions pour les éviter • Peuvent citer et appliquer correctement les règles de comportement, les mesures et prescriptions en cas d'accident • Peuvent citer et appliquer correctement les mesures de secours immédiat, les règles de comportement et les mesures auxiliaires 	
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles prof. pour moniteurs (trices) de conduite • Autres organisations qualifiées 	
Forme de prestations	Selon publications des organisateurs	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Perception du trafic (techniques d'observation et d'orientation dans le trafic) • Environnement du trafic (connaissance des partenaires, de la route, du jour) • Dynamique du trafic (forces synergiques, loi sur la mobilité du trafic, manœuvre des partenaires) • Statistique du trafic (capacités de conduite, conduite en adéquation avec l'environnement, entraînement de sécurité) • Dangers et conséquences de l'ingestion d'alcool, de médicaments et de drogues; règles de comportement • Méthodes et thèmes des connaissances du trafic à transmettre durablement afin d'influencer positivement l'attitude et le comportement des élèves de conduite • Comportement en cas d'accidents • Mesures de secours immédiat 	
Temps d'apprentissage	<p>Total 200 heures</p> <p>140 h. d'enseignement (dont 40 heures analyse des accidents)</p> <p>60 h. enseigner des leçons théoriques (connaissances du trafic)</p>	
Validité	3 ans	
Remarques		

Identification des modules**B 6**

Titre	Comportement dans le trafic – Planification de l’enseignement pratique de conduite	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II • Posséder le permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins • Autorisation d’effectuer des transports de personnes contre rémunération • Compétence des modules B 2 à B 5 	
Compétence	Les apprenants sont en mesure de se comporter de manière exemplaire dans le trafic, compte tenu des règles actuelles de la circulation et du code de la route et exercent, de ce fait, une influence y relative sur les élèves de conduite. Ils sont capables de planifier en conséquence les séquences de formation dans la conduite pratique.	
Certificat de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuves de conduite pour déterminer le comportement personnel, assorties de l’estimation personnelle du conducteur • Travail écrit pour planifier les séquences de formation dans la conduite pratique 	
Niveau	3	
Objectif d’apprentissage	<p>Les apprenants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> • d’expliquer les mécanismes générateurs de l’autoportrait, des tendances de ténacité et de la revalorisation et d’en évaluer l’importance • d’expliquer les causes, effets et possibilités d’endiguement du stress, de la colère et de l’agression, et, sur la base de propres expériences vécues, d’en discuter • de refléter son propre autoportrait et les impulsions néfastes sur le plan social, vécues dans le trafic • de se comporter conformément aux règles, avec habileté, réflexion, sûr et en partenaire ainsi qu’avec responsabilité et propension pour l’environnement • de planifier en fonction des connaissances des lieux la préformation, la formation de base, la formation principale et le perfectionnement • d’élucider les rapports et effets d’une fonction exemplaire • de planifier en fonction des lieux les séquences de formation pour la culture de la perfection préalable, de base et principale 	

Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles prof. pour moniteur (trices) de conduite Autres organisations qualifiées 	
Forme de prestations	<ul style="list-style-type: none"> Blocs de séminaires d'échange d'expériences personnelles ou offre de groupes à temps partiels Blocs d'enseignement des matières et de la conduite pratique ou blocs à temps partiel en groupes ou individuellement 	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Bases psychologiques des thèmes tels que l'autoportrait, le stress, la colère, l'agression (causes et mécanismes) Analyse accompagnée de l'autoportrait et déduction des conséquences pour le développement de la propre personnalité Didactique spécifique et «leçons pratiques de conduite» (planification de la formation préalable, de base, fondamentale et de perfectionnement; conception d'une leçon pratique de conduite, méthodes d'enseignement) Leçons de conduite pour la mise en œuvre de la didactique spécifique 	
Temps d'apprentissage	<p>Total 80 heures</p> <p>20 h. Cours sur l'autoportrait, le stress, la colère, l'agression</p> <p>20 h. Analyse appliquée de l'autoportrait</p> <p>40 h. Didactique spécifique et leçons de conduite</p>	
Validité	5 ans	
Remarques		

Identification des modules **B 7**

Titre	Stage pratique de formation	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II • Posséder le permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins • Autorisation d'effectuer des transports de personnes contre rémunération • Compétence des modules B 1 à B 6 	
Compétence	Les apprenants sont en mesure de former intégralement, sous surveillance de l'école professionnelle, 5 élèves (garçons et filles) conducteurs, jusqu'à ce qu'ils soient aptes à se présenter à l'examen de conduite	
Certificat de compétence	L'école professionnelle évalue l'aptitude à l'examen des élèves conducteurs sur la base du journal de formation et des dossiers officiels de formation, les phases de la formation et constate l'aptitude à l'examen de conduite des élèves conducteurs	
Niveau	3	
Objectif d'apprentissage	<p>Les apprenants</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont capables de planifier, d'organiser et d'appliquer l'ensemble de la formation pratique et théorique sur la base des modules B1 à B6 • d'apprécier le comportement des élèves de conduite dans le trafic mixte, assorti de différentes situations routières 	
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Stages pratiques</u> Après de moniteurs / monitrices de conduite qualifiés désignés par l'école professionnelle • <u>Examen des journaux de formation et fiches de formation:</u> par les écoles prof. pour moniteurs (trices) de conduite 	
Forme de prestations	Selon réglementations internes des écoles prof. pour moniteurs (trices) de conduite	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Formation intégrale, théorique et pratique, de 5 élèves de conduite sous la surveillance de l'école prof. pour moniteurs (trices) de conduite • Tenue d'un journal de formation (appréciation critique des leçons prodiguées, consignation des propres processus d'apprentissage, possibilités d'amélioration, etc.) 	
Temps d'apprentissage	200 à 250 heures	
Validité	1 année	
Remarques		

Identification des modules**B 8**

Titre	Examen	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente • Connaissances linguistiques, du degré secondaire II • Posséder le permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins ainsi que l'autorisation d'effectuer des transports de personnes contre rémunération • Compétence des modules B 1 à B 7 	
Compétence	Intégration des qualifications partielles acquises dans l'ensemble des compétences d'un moniteur (trice) de conduite : les moniteurs et monitrices de conduite sont capables de former des élèves conducteurs de sorte qu'ils se comportent conformément aux règles, avec sûreté, bienveillance, eu égard à l'environnement et de manière responsable dans le trafic	
Certificat de compétence	Donner deux leçons de conduite et une leçon de théorie sur les connaissances du trafic et d'une leçon théorique sur les règles de la circulation, selon le règlement des examens	
Niveau	3	
Objectif d'apprentissage	Les apprenants disposent de toutes les compétences pour former à la conduite de manière exhaustive et fondée des élèves de conduite.	
Distinction	Brevet fédéral de moniteur, monitrice de conduite	
Durée	3 ans	

Identification du fournisseur

Fournisseur	Association suisses des Moniteurs de conduite (ASMC)	
Forme de prestations	Selon le règlement sur les examens	
Contenu	Selon le règlement sur les examens	
Temps pour la justification des compétences	Total 6 heures 1,5 h. par unité d'examen	
Validité	Illimité	
Remarques		